

Rhône-Alpes^{Région}

Jean-Jack QUEYRANNE
Président du Conseil régional
Député du Rhône
Ancien ministre

Monsieur Jacques GERAULT
Préfet de la Région et du Rhône
Préfecture de la Région Rhône-Alpes
et du Rhône
106 rue Pierre Corneille
69419 LYON cedex 3

Nos réf. : CAB0813685-c1280

Charbonnières, le 29 août 2008

Monsieur le Préfet,

Mon attention a été attirée sur les conséquences des mesures que vous vous apprêtez à prendre sur une partie du Rhône et de l'Isère pour lutter contre le développement de la chrysomèle du maïs dont huit spécimens ont été piégés début août.

Si une lutte efficace contre ce ravageur est nécessaire, et du reste rendue obligatoire par divers arrêtés ministériels, sans que l'éradication ne soit garantie, les risques importants pouvant résulter de l'épandage de deltaméthrine par hélicoptère sur les zones concernées sont à redouter.

Deux études commandées par COPARLY ont montré que l'épandage par hélicoptère se traduit dans de nombreux cas par le maintien en suspension dans l'air du pesticide ainsi épandu pendant plusieurs jours. L'impact potentiel sur la santé des populations riveraines ne peut donc être ignoré.

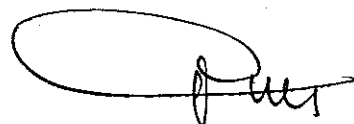
En outre, comme cela s'est produit lors de précédentes campagnes, il est à craindre que les populations d'abeilles du secteur, déjà gravement frappées par divers fléaux, soient à nouveau décimées. Tous les points ont été évoqués lors des groupes de travail que vous avez organisé avec vos services et où le Conseil Régional a été représenté et a fait valoir les risques encourus.

Je tiens en conséquence à vous faire part de ma profonde inquiétude sur l'impact de la diffusion de ce produit, pour nos concitoyens, tout d'abord, et, ce qui nous concerne également tous, pour les abeilles auxquelles nous sommes tant redevables.

Je vous demande d'examiner de toute urgence toute solution alternative de lutte contre la chrysomèle, au premier rang desquelles la rotation des cultures paraît la plus appropriée.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations les meilleures.

Bien à vous



Jean-Jack QUEYRANNE

Téléphone : 04 72 59 40 00
Télécopie : 04 72 59 42 18

Conseil régional Rhône-Alpes - 78, route de Paris
BP 19 - 69751 Charbonnières-les-Bains Cedex

www.rhonealpes.fr